

Antoine Lapert est nommé Directeur Général de COHOR et coordonnateur délégué.



Il prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2024.

Il succèdera à Grégory Jamet, qui occupait ce poste depuis fin 2020 et a fait le choix de relever un nouveau défi professionnel. Grégory laisse une empreinte durable de modernisation de l'association en particulier de ses systèmes d'information et de sa capacité de traitement de données.

COHOR, association indépendante de loi 1901, gère l'attribution des créneaux aéroportuaires et veille au respect de leurs règles d'utilisation. Elle joue en ce sens un rôle primordial dans l'industrie du transport aérien, en contribuant à la bonne utilisation des ressources aéroportuaires.

Antoine Lapert est un professionnel du transport aérien, diplômé de l'ENAC, présent dans ce secteur depuis une vingtaine d'années.

Il débute sa carrière en 2001 chez Steria en tant que consultant. Il effectue des missions pour Eurocontrol, Belgocontrol et Skyguide qui contribueront à améliorer l'optimisation des flux aériens. Il contribue ensuite à la mise en place des Bornes Libre Services dans les terminaux du Hub de l'aéroport Charles de Gaulle.

En 2007, il rejoint le cabinet de conseil CSC pour qui il effectue deux missions majeures pour le compte d'Air France : Le renouvellement des outils de maintenance à l'occasion de l'arrivée des premiers A380 et la mise en place d'un centre de maintenance en ligne proche des terminaux (CMH).

Il rejoint ensuite COHOR en qualité d'adjoint au coordonnateur délégué. Cette expérience lui a apporté une expertise reconnue en France et à l'international sur les principes de coordination et d'optimisation de la capacité des aéroports.

Il enseigne à l'ENAC depuis 2011 aux ingénieurs (IENAC), masters spécialisés et formations pour cadres de haut niveau (UTA).

Fort de ses expériences et pour ses qualités professionnelles et humaines, il a été désigné par le Conseil d'administration de COHOR pour succéder à Grégory Jamet.